



Saison 24
du 20 octobre 2023
au 15 décembre 2023

Contrat d'engagement : Fromage

Informations générales:

Le présent contrat s'étend du 20 octobre 2023 au 15 décembre 2023 .

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre RIBOT à Brest **sauf** :

Un abonnement complet comprend donc 9 quantités dont 4 en semaine A et 5 en semaine B.

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur·rice : Marion Brunerie
Tél. :067929290225

Adresse : Kerautret – 29860 PLABENNEC
Mail : bonjour-biquettes@kerautret.fr

je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution,
- encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué au dos du chèque, le premier chèque étant encaissé en début du mois suivant la date d'engagement, puis chaque début de mois.

Adhérent·e Nom : Prénom :

Tel. : Mail :

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- **effectuer au moins une permanence pendant la saison,**
- prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Marion Brunerie** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque.

Le paiement est autorisé en 3 mensualités maximum : le premier chèque est encaissé en début de mois suivant la date d'engagement puis chaque début de mois.

Date de début d'engagement : .. / .. / 23

Produits	Prix unitaire	Semaine A	Semaine B	Quantité *	Montant
Petit palet nature (120g)	2,50€				€
Crottin nature (140g)	2,90€				€
Crottin cendré (140g)	3,10€				€
Crottin aromatisé (140g)	3,10€				€
Buchette nature (180g)	4,0€				€
Tomme affinée 2 mois (150g)	4,5€				€

*Variable selon la date de début d'engagement.

Total dû : €

Le .. / .. / 2023, règlement en .. chèque (s) de .. , .. €
et .. chèque de .. , .. €.

(pour un encaissement plus clair, préférer des montants ronds : 2 chèques de 70 € et 1 chèques de 80 € au lieu de 3 chèques de 73,33 €...)

L'adhérent·e

Le·a producteur·rice

Pour l'AMAP Guérin